



**Compte Rendu de la Séance Publique
Du Conseil Municipal du 16 décembre 2008**

Délibérations à l'ordre du jour :

1- Primes de fin d'année pour les agents relevant du cadre d'emploi de la fonction publique territoriale ainsi que ceux relevant du régime général :

Montant individuel attribué à chaque agent en fonction de différents critères (durée d'embauche, temps de travail...)

Vote : 11 pour

2- Lancement d'un appel d'offre pour instrumentation de la colonne rocheuse :

Au vu des risques de chutes de pierres, répertoriés dans le Plan Communal de Sauvegarde, notamment au niveau de la colonne rocheuse, il a été procédé depuis plusieurs années à des études qui ont montré la dangerosité potentielle du site. En collaboration avec les services de l'Etat il a été décidé de procéder :

1- Instrumentation de cette colonne pour détecter d'éventuelles déformations.

2- Déclenchement de la sirène par des capteurs pour prévenir les habitants en cas de mouvements.

3- Analyse des résultats : déterminer le meilleur traitement possible du risque de chute de rochers.

Compte tenu des montants, il est nécessaire de passer par une procédure d'appel d'offre adaptée. (Ces études sont subventionnées à hauteur de 80 %). En fonction des résultats, des travaux seront réalisés.

Vote : 11 pour

3- Décisions modificatives : permet de réajuster les budgets tout au long de l'année :

• **Budget général :**

Décision modificative N°3	Dépenses	
	Augmentation crédit	Diminution crédits
Fonctionnement		
Chap. 012 : charge personnel	+ 6 610,25 €	
Cpte 6554 : politique habitat		+ 6 610,25 €

Vote : 11 pour

Décision modificative N°4	Augmentation de crédits	
	Recettes	Dépenses
Fonctionnement		
Cpte 74832 : attribution FDTP	+ 1 899,20 €	
Cpte 7381 : taxe add droit de mut.	+ 1 025,64 €	
Cpte 023 : Virement en investissement		+ 386,50 €
Cpte 6611 : Intérêts d'emprunt		+2 538,34 €
Investissement		
Cpte 021 : Virement du fonctionnement	+ 386,50 €	
Cpte 1611 : Capital emprunt		+ 386,50 €
Total	+ 3 311,34 €	+ 3 311,34 €

Vote : 11 pour

• **Budget parking :**

Décision modificative N°1	Augmentation de crédits	
	Recettes	Dépenses
Fonctionnement		
Cpte 63512 : Taxe foncière		+ 35,00 €
Cpte 707 ventes de marchandises	+ 35,00 €	

Vote : 11 pour



• **Budget Eau assainissement :**

Décision modificative N°1	Dépenses	
	Fonctionnement	
	Augmentation crédit	Diminution crédit
631 : impôts taxes		1 500 €
637 : autres impôts	1 500 €	

Vote : 11 pour

Décision modificative N°2	Dépenses	
	Fonctionnement	
	Augmentation crédit	Diminution crédit
Cpte 6156 : entretien		64,03 €
Cpte 654 : perte créance	64,03 €	

Vote : 11 pour

4- Admission en non valeur de factures eau assainissement de 2001 à 2005 :

Admettre en non valeur la somme de 64,03 €.

Vote : 11 pour

5- Consultation d'entreprises pour l'automatisation du parking Saint Laurent :

Optimiser le fonctionnement du parking St Laurent qui est propriété communale avec une automatisation du contrôle de l'accès. Cela permettrait entre autre d'optimiser les recettes tout en octroyant de meilleures conditions de travail aux employés communaux.

Vote : 10 Pour – 1 contre

6- Don du livre « Les heures des Pénitents » par Madame Jocelyne Oullié :

Mme Oullié Jocelyne, habitante d'Aniane, a fait don à la commune d'un livre datant du 18 / 19^{ème} siècle concernant les Pénitents de Saint-Guilhem. Ce livre a été restauré par la commune en 2004. Ce livre historique sera entreposé au Musée et sera à la disposition du culte, des historiens, et des chercheurs. Le Conseil Municipal remercie la généreuse donatrice. Un apéritif clôturera cette séance en l'honneur de Mme Oullié, ici présente.

Vote : 11 pour

QUESTIONS – REPONSES :

- Le panneau de signalisation STOP qui était situé Grand Chemin du Val de Gellone a été enlevé. Ne le cherchez pas, maintenant il s'agit d'une priorité à droite, la commune étant dans une zone où la limitation de vitesse est fixée à 30 km/h, il n'y a donc pas signalisation dans ces zones. En projet, la démolition du mur jouxtant le parking de la cour des écoles et le Grand Chemin, il sera remplacé par un trottoir ; cela permettra de sécuriser ce lieu. A suivre...

- Entrée sud : les navettes du Pont du Diable devraient commencer pour la saison 2009. Les plans des travaux d'aménagement ne sont pas définitifs. Pas de point de retournement, un feu tricolore permettra aux bus de se garer en toute sécurité. Des trottoirs suffisamment larges seront réalisés Avenue Saint Benoît d'Aniane pour sécuriser les piétons. Les places de parking seront conservées. La décision finale d'aménagement devra être prise au printemps pour démarrage des travaux en 2010.

- Haut débit : lancement de l'appel d'offre par la communauté de communes. Théoriquement, d'ici l'été 2009, nous pourrions recevoir le haut débit.

La séance est levée à 19 heures 30



Rue Ancien Chemin de Ganges- 34150 Saint-Guilhem-le-Désert

Tel 04 67 57 70 17 – Fax 04 67 57 76 62

Courriel : mairie-st-guilhem@wanadoo.fr

www.saint-guilhem-le-desert.com



Patrimoine Mondial
de l'UNESCO